



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

La Ministre
de l'Éducation

Vivre l'harmonie

A l'attention de Florence Dequenne
Rue de Mignault 100
7100 LA LOUVIERE

Bruxelles, le 6 juillet 2023

*Nos réf. : 2023/CD/NF/NR/ALB/vz/AàP harcèlement/O –
06.07 – 15831/28275*

Personne de contact : Annick LE BOULENGE

Email : annick.leboulenge@cfwb.be

Tel : 02/801.78.43

Objet : Appel à candidature relatifs à l'agrément des opérateurs qui accompagneront les écoles dans la mise en place de leur plan de prévention et de lutte contre le harcèlement, tel que publié le 20 avril 2023 sur enseignement.be

Madame,

Dans le cadre de l'appel à projets susmentionné et dans le respect de la procédure de sélection prévue, j'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé, sur ma proposition, de vous accorder l'agrément pour 4 ans pour l'accompagnement des écoles qui se sont inscrites dans le programme structurel de prévention du harcèlement scolaire et d'amélioration le climat scolaire.

Désormais, vous allez participer à la mise en œuvre d'une toute nouvelle formule d'accompagnement au changement des écoles, dont l'objectif final est de les conduire à l'autonomie dans l'identification et la gestion des situations de harcèlement scolaire. Ceci constitue un changement de cap en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous portez à cette question centrale du climat scolaire et de l'investissement que vous et votre équipe entendez y placer pour les quatre années à venir.

Mon administration prendra contact avec vous rapidement pour vous renseigner sur les modalités pratiques et le suivi administratif de votre dossier.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations les meilleures.

Caroline DESIR